

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: X6122B1

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: 172/18/L-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0012657-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	13
5.1. Consignes d'utilisation	13
5.2. Mesures de gestion des risques	13
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	14
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	14
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	14
6. Autres informations	14

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

X6122B1
Madurox Bi-Activ I

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	PPG AC - France SA
	Adresse	1 rue de l'Union Immeuble Union Square, CS10055 92565 Rueil-Malmaison France
Numéro de l'autorisation	172/18/L-000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0012657-0000	
Date de l'autorisation	08/04/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	07/04/2024	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	PPG AC - France SA, Dyrup S.A.S.
Adresse du fabricant	Immeuble Union Square, 1 rue de l'Union 92565 Rueil-Malmaison France
Emplacement des sites de fabrication	ZI Montpaisir, 25 rue Jean le Rond d'Alembert 81000 Albi France
	ZI de Ruitz, BP 83 62620 Ruitz France
	Dyrup A/S, Gladsaxevej 300 2860 SØBORG Danemark
	PPG Deco Polska Sp. z o.o., ul. Kwizyńska 8 51-416 Wrocław Pologne
	Berkem Developpement SAS, Marais Ouest 24680 Gardonne France
	PPG Trilak Kft., 4 Grassalkovich ut. 1238 Budapest Hongrie
	PPG Romania, 33 Catanoaia street, sector 3 032903 Bucharest Roumanie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	Arysta LifeScience Benelux SPRL
Adresse du fabricant	rue de Renory 26/1 4102 Ougrée Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Mitchell Cotts Chemicals, Steanard Lane, Mirfield, WF14 8QB, West Yorkshire, Royaume-Uni
	Gharda Ltd; D, ½, MIDC, LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. RATNAGIRI 415 722, MAHARASHTRA Inde
Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Janssen Pharmaceutica NV
Adresse du fabricant	Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Dongsha ChemZone, Zhangjiagang 215600 Jiangsu Chine

Substance active	51 - Tébuconazole
Nom du fabricant	Lanxess Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Chempark Leverkusen 51369 Leverkusen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer CropScience Corp. P.O. Box 4913 64120-001 Kansas City États-Unis
Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12e 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	One Avenue L 07105 Newark États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,08
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,16
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,05
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,05
Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics				918-481-9	97,15

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contient du propiconazole. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
NE PAS faire vomir.
Garder sous clef.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le contenu dans un point de collecte de déchets dangereux/spéciaux conformément à la législation nationale (centre de recyclage).ur

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif, classes d'usage 1, 2 et 3.1, professionnels

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif des bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Basidiomycetes:
Nom commun: champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture
Stade de développement: -

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: Capricorne des maisons
Stade de développement: -

Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer
Nom commun: Petite vrillette
Stade de développement: -

	<p>Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Lycte brun Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: -</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Intérieur, Extérieur</p> <p>Traitement préventif du bois, classes 1, 2 et 3.1 (Résineux et feuillus)</p>
Méthode(s) d'application	<p>application superficielle -</p> <p>Application superficielle au pinceau / rouleau / tampon. Application superficielle par pulvérisation.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>200 g de produit par m² de bois - / - Le produit est prêt à l'emploi.</p> <p>Traitements préventifs CU 1 à 3.1: 200 g de produit par m² de bois.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Emballages fermés hermétiquement avec un couvercle. °Bidons (0,75L-1L-2,5L-5L) et fûts (25-55-200L) en fer blanc sans vernis à l'intérieur. °IBC en PEHD. - 1000 L. °Fûts en fer blanc recouvert à l'intérieur d'un vernis en résine époxy phénoliques - 30 L.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3.1, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour l'application par brossage, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau à spécifier par le détenteur de l'autorisation) et une combinaison enduite (type 6) durant l'application.

- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau à spécifier par le détenteur de l'autorisation) et une combinaison imperméable (type 4) durant l'application; des gants et une combinaison enduite (type 6) durant le nettoyage du matériel.

- Pour une utilisation en extérieur, n'appliquer que par brossage. Le sol à proximité du bois à traiter doit être protégé par une bâche. Attendre le séchage complet du bois traité avant de retirer la bâche.

- Ne pas appliquer où le produit peut atteindre le milieu aquatique lors d'une application en extérieur.

- Le bois traité ne doit pas être utilisé à proximité d'un environnement aquatique.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement préventif, classes d'usage 1, 2 et 3.1, non professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse) Stade de développement: - Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: - Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: - Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Lycte brun Stade de développement: - Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Intérieur, Extérieur

	Traitement préventif du bois, classes 1, 2 et 3.1 (Résineux et feuillus)
Méthode(s) d'application	Application superficielle - Application superficielle au pinceau/ rouleau / tampon. Application superficielle par pulvérisation.
Taux et fréquences d'application	200 g de produit par m ² de bois - / - Le produit est prêt à l'emploi. Traitements préventifs CU 1 à 3.1: 200 g de produit par m ² de bois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Emballages fermés hermétiquement avec un couvercle, une fermeture de sécurité pour les enfants et un avertissement tactile de danger. Conditionnement sous forme de bidon en fer blanc: contenu maximal de 30L. °Bidons (0,75L-1L-2,5L-5L) et fûts (25L) en fer blanc sans vernis à l'intérieur. °Fûts en fer blanc recouvert à l'intérieur d'un vernis en résine époxy phénoliques. - 30 L.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3.1, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour une utilisation en extérieur, n'appliquer que par brossage. Le sol à proximité du bois à traiter doit être protégé par une bâche. Attendre le séchage complet du bois traité avant de retirer la bâche.
- Ne pas appliquer où le produit peut atteindre le milieu aquatique lors d'une application en extérieur.
- Le bois traité ne doit pas être utilisé à proximité d'un environnement aquatique.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Traitement curatif, professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement curatif du bois en service
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: - Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: - Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Lycté brun Stade de développement: - Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Intérieur, Extérieur Traitement curatif (bois résineux et feuillus non exposé aux intempéries et au lessivage)
Méthode(s) d'application	Application superficielle - Application superficielle au pinceau/ rouleau/ tampon. Application superficielle par pulvérisation. Injection (toujours en complément d'une application superficielle).
Taux et fréquences d'application	300 g de produit par m ² de bois - / - Le produit est prêt à l'emploi. Traitement curatif par application superficielle : 300 g de produit par m ² de bois. Traitement curatif appliqué par injection en complément d'un traitement superficiel : 180 mL de produit / m ² de bois (équivalent à 145 g de produit /m ²).

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Emballages fermés hermétiquement avec un couvercle.
°Bidons (0,75L-1L-2,5L-5L) et fûts (25-55-200L) en fer blanc sans vernis à l'intérieur.
°IBC en PEHD - 1000 L.
°Fûts en fer blanc recouvert à l'intérieur d'un vernis en résine époxy phénoliques. - 30 L.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection doivent toujours être combinés avec un traitement curatif par application superficielle.
- N'appliquer que sur des bois non exposés aux intempéries et au lessivage.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour l'application par brossage, porter des gants et une combinaison de type 6 pendant l'application pour les utilisateurs professionnels.
- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants et une combinaison de type 4 pendant l'application et des gants et une combinaison de type 6 pendant le nettoyage pour les utilisateurs professionnels.
- Pour l'application par injection couplée au brossage, porter des gants et une combinaison de type 6 pendant l'application par brossage et des gants pendant l'injection pour les utilisateurs professionnels.
- Pour l'application par injection couplée à la pulvérisation, porter des gants et une combinaison de type 4 pendant l'application par pulvérisation, des gants pendant l'injection et des gants et une combinaison de type 6 pendant le nettoyage des appareils pour les utilisateurs professionnels.
- Pour une application en extérieur, le sol à proximité du bois à traiter doit être protégé par une bâche. Attendre le séchage complet du bois traité avant de retirer la bâche.
- Ne pas appliquer où le produit peut atteindre l'eau lors d'une application en extérieur.
- Le bois traité ne doit pas être utilisé à proximité d'un environnement aquatique.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Traitement curatif, bois en service, non professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement curatif du bois en service
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: - Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: - Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Lycté brun Stade de développement: - Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Intérieur, Extérieur Traitement curatif (bois résineux et feuillus non exposé aux intempéries et au lessivage)
Méthode(s) d'application	Application superficielle - Le produit est prêt à l'emploi. Traitement curatif par application superficielle : -300 g de produit par m ² de bois Traitement curatif appliqué par injection en complément d'un traitement superficiel par brossage uniquement : 180 mL de produit / m ² de bois (équivalent à 145 g de produit /m ²)
Taux et fréquences d'application	300 g de produit par m ² de bois - / - Le produit est prêt à l'emploi. Traitement curatif par application superficielle : 300 g de produit par m ² de bois Traitement curatif appliqué par injection en complément d'un traitement superficiel par brossage uniquement : 180 mL de produit / m ² de bois (équivalent à 145 g de produit /m ²)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	

Emballages fermés hermétiquement avec un couvercle, une fermeture de sécurité pour les enfants et un avertissement tactile de danger.
Conditionnement sous forme de bidon en fer blanc: contenu maximal de 30L.
°Bidons (0,75L-1L-2,5L-5L) et fûts (25L) en fer blanc sans vernis à l'intérieur.
°Fûts en fer blanc recouvert à l'intérieur d'un vernis en résine époxy phénoliques. - 30 L.

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection doivent toujours être combinés avec un traitement curatif par application superficielle, au pinceau ou au rouleau exclusivement.
- N'appliquer que sur des bois non exposés aux intempéries et au lessivage.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour une application en extérieur, le sol à proximité du bois à traiter doit être protégé par une bâche. Attendre le séchage complet du bois traité avant de retirer la bâche.
- Ne pas appliquer où le produit peut atteindre l'eau lors d'une application en extérieur.
- Le bois traité ne doit pas être utilisé à proximité d'un environnement aquatique.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Traitement industriel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif de bois classes 1, 2 et 3.1
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Basidiomycetes: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture brune) Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Lycte brun Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: -</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Intérieur, Extérieur</p> <p>Traitement préventif du bois, classes 1, 2 et 3.1 (Résineux et feuillus)</p>
Méthode(s) d'application	Système ouvert: Traitement par trempage - Traitement par trempage court.
Taux et fréquences d'application	<p>200 g de produit par m² de bois - / - Le produit est prêt à l'emploi.</p> <p>Traitement préventif par trempage court CU 1 à 3.1: 200 g de produit par m² de bois.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Emballage hermétiquement fermés par un couvercle.</p> <p>°IBC (intermediate bulk container) en PEHD. - 1000 L.</p> <p>°IBC en fer blanc. - 200 L.</p>

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3.1, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants et une combinaison de type 6 pendant le mélange/chargement et des gants pendant l'application.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Lors de la phase d'application, ne pas rejeter les eaux de lavage (après nettoyage des surfaces, cuves, bacs, conteneurs, systèmes d'application, ...) vers l'environnement (eau, sol, station d'épuration).
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus d'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Le bois traité ne doit pas être utilisé à proximité d'un environnement aquatique.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et suivre les instructions
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments ou boissons (alimentation humaine ou des animaux), ou avec des animaux de rente.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison (Tel.: 8002 5500) ou un médecin.
- En cas de contact avec la bouche ou d'ingestion: rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire boire ni vomir. Contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égoutiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 24 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 20°C.
- Conserver à l'abri de la lumière (uniquement dans le cas où le produit serait conditionné dans des emballages en PEHD)

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.